

Commune de
BARBAZAN

(Haute-Garonne)



ARRETE
D'AVANCEMENT D'ECHELON
A DUREE UNIQUE
De Mme VARINOIS ALINE

STATION THERMALE CLASSEE

Le Maire de BARBAZAN,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,
Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droit et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la
Fonction Publiques Territoriale,
Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre
d'emplois des Adjoints Technique Territoriaux,
Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 fixant la durée de carrière applicable à ce grade,
Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant l'échelle indiciaire applicable à ce grade,
Vu l'arrêté nommant Mme VARINOIS ALINE, au 4^{ème} échelon de son grade, à compter du
01/01/2017 avec une ancienneté conservée de 9 mois et 7 jours,
Considérant que Mme VARINOIS ALINE remplit les conditions d'ancienneté pour bénéficier
d'un avancement d'échelon,

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 24/03/2018, Mme VARINOIS ALINE née VARINOIS, Ajoint
Technique Territorial, est promue au 5^{ème} échelon de son grade, IB 352.
Durée hebdomadaire de travail : Temps non complet 25 heures hebdomadaires

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis au Président du Centre de Gestion, au comptable
de la Collectivité et notifié à l'intéressée.

Fait à Barbazan
Le 2 Janvier 2018

Le Maire



Michèle STRADERE

Notifié le 25.01.2018
Signature de l'agent

Mairie 31510 BARBAZAN Tél. : 05.61.88.30.06 Fax : 05.61.88.39.06
accueil@mairie-barbazan.fr